Envoyé en préfecture le 19/02/2026
Reçu en préfecture le 19/02/2026
Publié le
ID : 022-200069086-20260210-CC_2026_31-DE

Publié le 19/02/2026

LEFF ARMOR COMMUNAUTE

Moulin de Blanchardeau - route de Blanchardeau
22290 LANVOLLON

DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 10 FEVRIER 2026

Séance du 10 février de l'an 2026, les membres du Conseil communautaire légalement convoqués le 4 février 2026, se sont réunis sous la présidence de Jean-Michel Geffroy, Président. La séance est ouverte à 18h37.

Etaient présents :

Conseiller communautaire	présent	Abs. excusé	Abs	Représenté par	Pouvoir à
BOISSIÈRE Olivier	X				
BRIGANT Patrick		X			MEURO Jérémy
CABIOCH-QUEMENER Daniel	X				
CIRICHELLI Vanessa			X		
COMPAIN Xavier	X				
CORSON Laurence	X				
COSSE Nathalie	X				
DORNEMIN Jean-Luc			X		
FOLLET Denis		X			RAMONÉ Valérie
GARNIER Sébastien		X			LE HEGARAT Nadia
GEFFROY Jean-Michel	X				
GEFFROY Sandrine	X				
GOAZIOU Fabienne	X				
GUÉGAN Jean-Luc		X			JOUSSE Fabien
GUILLAUME André	X				
GUILLAUME Sandrine	X				
HEDER Jean-Paul	X				
HERVÉ Frédéric		X			CORSON Laurence
HERVIOU Alain		X		LANCIEN Erwan	
HEUZÉ Joël	X				
JOURDEN Jean	X				
JOUSSE Fabien	X				
LAMOUR Jeanne-Noëlle	X				
LANCASTER Christine	X				
LE BIHAN Gilbert	X				
LE BONHOMME Sophie	X				
LE CREURER Ginette	X				
LE FAUCHEUR Laurent	X				
LE GONIDEC Thierry	X				
LE GOUX Jean-Pierre	X				
LE GOUX Philippe		X			GOAZIOU Fabienne
LE HEGARAT Nadia	X				
LE MÉHAUTÉ Philippe		X			BOISSIERE Olivier
LE MOAL Brigitte	X				

Envoyé en préfecture le 19/02/2026
Reçu en préfecture le 19/02/2026
Publié le
ID : 022-200069086-20260210-CC_2026_31-DE

LE SAINT Florence	X				
LE TURLUER Frédéric	X				
LE VAILLANT Jean-Paul	X				
LE VERRE Jean-Baptiste	X				
L'HOSTELLIER Stéphanie	X				
LIENNEL Yves	X				
LORANT Monique	X				
MANAC'H Denis	X				
MARTIN Patricia		X			SAPIN Alain
MEURO Jérémy	X				
NICOLAS Cyril	X				
PRIGENT Dominique		X			
RAMONÉ Valérie	X				
ROPERS Valérie	X				
RUELLAN Véronique		X			
RUMIANO Valérie	X				
SAPIN Alain	X				
SALAÜN Sandrine		X			LE TURLUER Frédéric
SEHAN Alain	X				
SOLO Patrick	X				
STEUNOU-ROQUINARC'H Solène					
THOMAS Philippe		X		HELLO Marie-Christine	
TROEGER Eva	X				

En exercice : 57 **présents :** 43 **dont suppléants :** 2 **Votants :** 52 **dont pouvoirs :** 9

Le quorum étant atteint, le Conseil communautaire peut délibérer.

<u>Etaient également présents sans voix délibérative les suppléants suivants :</u>

SUPPLÉANT	**présence**
ANTOINE Vincent	
BARBIER Stéphane	X
CAULET Brigitte	
DERIAT Aline	
HELARY Richard	X
HELARY Valérie	

SUPPLÉANT	**présence**
HELLO Marie-Christine	X
LANCIEN Erwan	X
LE YAN Pascale	
MAHÉ Michel	X
MAHÉ Valérie	
TALLEC Jeanne	X

Envoyé en préfecture le 19/02/2026
Reçu en préfecture le 19/02/2026
Publié le
ID : 022-200069086-20260210-CC_2026_31-DE

CC_2026_31 : Affaires financières : budget régie eau : création des Autorisations de programme (AP) et Crédits de Paiement (CP) 2026

Monsieur le président expose que les autorisations de programme correspondent à la limite supérieure des dépenses qui peuvent être engagées pour une opération d'investissement identifiée et financièrement évaluée de manière pluriannuelle.

Les crédits de paiement quant à eux constituent la limite supérieure des dépenses pouvant être mandatées au cours de l'année, pour la couverture des engagements contractés dans le cadre des autorisations.

Vu les articles L2311-3 et R2311-9 du CGCT portant définition des autorisations de programme et crédits de paiement,

Vu le décret 97-175 du 20 février 1997 relatif à la procédure des autorisations de programme et crédits de paiement,

Vu le règlement budgétaire et financier tel que validé par la délibération 2024_57 du Conseil communautaire du 9 avril 2024,

Entendu l'exposé de monsieur le président,

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré et à l'unanimité,

VALIDE les AP/CP 2026 ainsi qu'il suit :

		AP/CP EAU						
N°	AUTORISATIONS DE PAIEMENT	CA 2024	BP 2025	CFU 2025	2026	2027	2028	TOTAUX
AP 01	ETUDES	6 720 €	10 000 €	0 €	48 000 €	20 000 €	0 €	74 720 €
AP 02	TRAVAUX STATIONS EXISTANTES	387 795 €	248 750 €	86 467 €	540 000 €	150 000 €	100 000 €	1 264 262 €
AP 03	STATION KERMILIN	16 399 €	56 000 €	25 701 €	134 000 €	1 705 000 €	1 425 000 €	3 306 100 €
AP 04	TRAVAUX DISTRIBUTION AEP	2 094 501 €	1 770 039 €	1 731 916 €	2 297 452 €	1 554 000 €	940 000 €	8 617 869 €
AP 05	PERIMETRES DE PROTECTION	66 937 €	269 977 €	248 280 €	224 437 €	140 500 €	140 500 €	820 654 €
TOTAL AP/CP		2 572 352 €	2 354 766 €	2 092 364,13 €	3 243 889 €	3 569 500 €	2 605 500 €	14 083 605 €
		86%		89%				
TOTAL HORS AP		209 357 €	124 800 €	91 258,41 €	194 100 €	133 000 €	50 000 €	677 715 €
TOTAL INVESTISSEMENT		2 781 709 €	2 479 566 €	2 183 622,54 €	3 437 989 €	3 702 500 €	2 655 500 €	14 761 320 €
				88%				

AUTORISE monsieur le président à accomplir toute formalité nécessaire à la mise en œuvre de la présente délibération.

Le Président,
Jean-Michel Geffroy

La secrétaire de séance
Fabienne Goaziou